


Questionnaire de la famille Champion, résidant à Noisiel, janvier 1914



ENQUÊTE

sur les conditions de la vie ouvrière et de la vie rurale

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE
STATISTIQUE GÉNÉRALE DE LA FRANCE

DEPARTEMENT de Seine-et-Marne
COMMUNE de Noisiel
N° D'ORDRE : _____

(On ne portera pas le nom de la famille sur ce questionnaire; l'enquête, rigoureusement impersonnelle, a pour unique objet de recueillir des données précises sur les conditions de la vie ouvrière ou rurale.)

QUESTIONNAIRE POUR UNE FAMILLE. (MODÈLE N° I.)

I. Composition de la famille. — Maladies.

Année de mariage du chef de famille (1): 1896. Lieu de naissance du mari: @henoid; de la femme: @Champd'Or/Seine-et-Marne
 Nombre total des enfants nés (morts ou encore vivants): deux. Combien élevés au sein par leur mère: deux

PARENTÉ OU RELATION avec LE CHEF DE FAMILLE	SEXE (M. ou F.)	ANNÉE de NAISSANCE	MALADIES AYANT SÉVI L'AN DERNIER PENDANT AU MOINS UNE SEMAINE		INFIRMITÉS (Signaler les membres du ménage atteints d'invalidité physique ou mentale.)
			Nature	Nombre de semaines	
Chef de la famille.....	<u>masculin</u>	<u>1864</u>	<u>rien</u>		<u>rien</u>
Conjoint (2).....	<u>féminin</u>	<u>1873</u>	<u>rien</u>		<u>rien</u>
Autres membres du ménage actuel :					
1 <u>filles</u>	<u>F.</u>	<u>1901</u>	<u>rien</u>		<u>rien</u>
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Enfants vivants (Sexe: <u>rien</u> mais résidant hors du ménage. Année de naissance.....)	1	2	3	4	5	6	7	8
Enfants décédés. (Sexe: <u>masculin</u> Année de naissance... <u>1897</u> Année du décès... <u>1900</u> Maladie cause du décès... <u>rougeole</u>)	1	2	3	4	5	6	7	8

(1) Indiquer en note si l'un des conjoints a été marié plusieurs fois et combien d'enfants sont issus de précédents mariages.
 (2) Indiquer en note si le conjoint est décédé, en quelle année et quelle a été la maladie cause de mort.

II. Habitation [1] (dans la localité depuis l'année 1898).

Maison particulière: } louée oui } ou bien logement dans une maison collective } sur étage, lequel } au rez-de-chaussée } sur terre-plein } sur sous-sol }
 Valeur payé l'an dernier: 150 francs
 loyer annuel non payé (propriété): _____

(Totaliser les superficies aux différents étages.)
 Superficie approximative totale des pièces destinées à l'habitation des membres du ménage: 64 mètres carrés.
 Y a-t-il une cuisine? oui, un w.-c. particulier? oui, une cave? oui, un grenier? oui, un vestibule? non
 Nombre des autres pièces: avec fenêtre trois sans fenêtre rien. Montant annuel des contributions: 24³ 35³
 Montant des assurances: 3¹⁵. Cotisation annuelle à une société de secours mutuels ou pour la retraite: 90-60
 L'habitation comprend-elle un jardin attenant? oui, éloigné? non. Superficie: 100 m²
 Distance de l'habitation au lieu de travail: 1 kilomètres. Moyen de transport: _____ Coût: _____

[1] Signaler en note les habitations qui appartiendraient à la catégorie des habitations à bon marché.

M 7873-

III. Conditions professionnelles. — Revenu.

Personnes qui contribuent au revenu en argent, de la famille :

PARENTÉ avec LE CHEF DE FAMILLE	SEXE	ANNÉE de NAISSANCE	PROFESSION (A désigner d'une manière très précise en indiquant si la personne travaille à son compte ou sous la di- rection d'autrui.)	GAIN EN ARGENT réalisé		AUTRES SOMMES REÇUES l'an dernier		
				l'an dernier	le mois dernier	Autres travaux	Autres revenus	Secours
				francs	francs	francs	francs	francs
Chef de famille	masculin	1864	compositeur-imprimeur à la maison Menier	2.892	242.50			
Autres membres du ménage :								
Mère de famille		1873	chocolatière à la maison Menier	720	82			
		1901						

IV. Durée du travail du chef de famille, l'année dernière.

Pour l'année : Jours de repos (dimanches et fêtes) : 63 ; jours de chômage (hors le cas de maladie) : aucun ; jours de maladie : aucun

Journée de travail. } en été { Début à 7 h. ; Fin à 6 h.
 } en hiver. { Début à 7 h. ; Fin à 6 h.

Heures des repos :
 Repos principal (déjeuner de midi) : de 11 h. à 12 h.
 Autres repos :
 Le chef de famille déjeune-t-il chez lui ? oui
 Emporte-t-il son déjeuner ? oui Le prend-il chez un débitant ? non

V. Pour l'ensemble de la famille : Alimentation, chauffage, éclairage, durant la semaine du 14 janvier au 11 janvier 1914.

NATURE DES DENRÉES ACHETÉES ET CONSOMMÉES A LA MAISON OU EMPORTÉES dans le cours de la semaine considérée (Les désigner avec précision.)	QUANTITÉS	NATURE de L'UNITÉ de mesure	PRIX de L'UNITÉ	DÉPENSE TOTALE EFFECTIVE par denrée	COMPOSITION ORDINAIRE DES REPAS
Sail	7 ^l		0.30	2.10	Matin :
Cacao		0 ^g 90	5.80	1.10	
Sucre	0 ^g 500		0.70	0.35	Cacao ou café
Bœuf	1 ^k		1.60	1.60	Sucre, pain
Poulet	1		3.50	3.50	Midi :
Porc, lard, saindoux				1.35	
Poisson				1.	Legumes
Beau				0.90	Salade ou dessert
Pâtes				0.50	Après-midi :
Legumes verts				0.60	
Pain				3.50	Fromage ou beurre
Vin, café, boisson				5.	Soir :
Epicerie, beurre, desserts				3.25	
Chauffage				2.50	Restes du déjeuner
Eclairage				0.95	Dessert

DENRÉES PRODUITES A LA MAISON OU REÇUES EN NATURE
(JARDIN, POULAILLER, ETC.)

DENRÉES PRODUITES A LA MAISON OU REÇUES EN NATURE (JARDIN, POULAILLER, ETC.)	QUANTITÉS	PRIX	COMPOSITION ORDINAIRE DES REPAS
du poulailler, oeufs	6	1.20	du chef de famille. d'autres membres.
choux, pommes de terre		0.50	
Salade		0.50	Vin, bière, cidre, etc. } pendant le repas. } hors du repas.
Legumes verts		0.20	
			Boissons alcooliques } pendant le repas. } hors du repas.

VI. Formation professionnelle.

Profession qu'exerçait	}	le père du chef de famille	<u>charretier</u>	Né à	<u>Coutevroult (S.-et-M.)</u>	en	<u>1839</u>
		le beau-père	<u>ent. de peinture</u>	Né à	<u>Lognes (S.-et-M.)</u>	en	<u>1839</u>
Nombre total des frères et sœurs qu'a eus	}	le père du chef de famille	<u>trois</u>	dont ayant vécu jusqu'à 20 ans	<u>trois</u>		
		le beau-père	<u>néant</u>				<u>néant</u>
		le chef de famille	<u>une</u>				<u>une</u>
		le conjoint du chef de famille	<u>neuf</u>				<u>six</u>

Professions des enfants du chef de famille (présents ou absents). <small>(1) Compter comme exercée sans apprentissage toute profession où l'enfant gagne dès qu'il est placé.</small>	}	Enfants déjà placés	}	garçons...	après apprentissage	_____	
				filles.....	sans apprentissage (1)	_____	
		Enfants non placés (profession qu'on a l'intention de leur donner)	}	}	garçons...	après apprentissage	_____
					filles.....	sans apprentissage (1)	_____

Enfants auxquels les professions adoptées ne paraissent pas convenir. } _____

Motifs. } _____

Enfants qui ont paru avoir des aptitudes pour d'autres professions que celles adoptées ; motifs du choix. } _____

Combien d'enfants suivent : des cours complémentaires de l'école ? néant : des cours d'apprentissage ? néant

D'autres membres de la famille suivent-ils des cours ? non

Notes, renvois et observations complémentaires (1).

(Particularités intéressantes relatives à la famille : son histoire, l'aide qu'elle reçoit, ses difficultés, l'état de l'habitation, la tenue des membres de la famille, la fréquentation scolaire des enfants, les raisons invoquées pour expliquer la diminution du nombre des enfants d'une génération à l'autre, pour justifier le choix des professions, etc.)

Chef de famille
Né en 1864, de parents travailleurs agricoles. A l'école primaire jusqu'en 1879. Recu au Certificat d'études primaires avec le N°1 avec mention spéciale pour l'arithmétique et la géométrie.
Compositeur - imprimeur depuis 33 années dans la même Maison.
Service militaire de 1885 à 1889 : caporal, sergent, sergent-fourrier, chef de section adjudant de réserve, 1891.
Marié en 1896. Actuellement chef de service.
Dans la même habitation depuis 1898, dans une Cité Ouvrière de logements à bon marché et confortables, avec jardin attenant.

Conjointe
Née en 1873, de père ent. de peinture, de mère couturière.
Blanchisseuse à sa sortie de l'école. Travaille dans la même Maison que le Chef de famille.

Fille
Née en 1901. Fréquente assidument l'école. Se prépare pour le Certificat d'études primaires. } Après sa sortie de l'école, ira en apprentissage pour la couture et le blanchissage.

(1) Si une famille tient ses comptes, il sera très utile de relever à part le budget annuel complet de ses ressources et de ses dépenses.

Observations complémentaires. (Suite.)

Il serait intéressant que les jeunes filles suivissent des cours d'économie domestique pour les initier à la tenue d'un ménage, la préparation des repas et l'entretien du linge et des effets.

Ce serait un appoint de premier ordre pour le bien-être d'une famille, son éducation morale.

Le crédit doit être exclus de la maison. C'est le mauvais conseiller des ouvriers. Il est une source de discorde et d'ennuis.

La ménagère qui entretient elle-même les effets, qui lave et repasse son linge, leur acquiert beaucoup plus de conservation. C'est un bénéfice immédiat et important.

La possession d'une machine à coudre donne des résultats remarquables et encourage au travail de couture.

Le mari doit soutenir les intérêts communs en donnant l'exemple.

Il doit autant que possible, dans ses moments de loisirs, cultiver un jardin et approvisionner de légumes verts pour l'année.

En même temps il initie la famille à ce genre de travail, sain et agréable. Les enfants en retireront toujours profit.

Avec quelques produits et les déchets de légumes, il peut élever quelques lapins et poulets; s'il a une bonne exposition au soleil, avoir des œufs l'hiver.

Pour la bonne réussite de ses affaires, le jeune ménage doit posséder lors du mariage un petit noyau d'économies qui lui servira de pilote pour l'avenir et le portera vers l'épargne.

Date : le 12 Janvier 1914.

Signature et qualité

de la personne qui a rempli et qui certifie sincère le présent questionnaire.

M. Bordenave
Ingénieur
à l'usine de la Seine

Champion compositeur-imprimeur